

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

## VISITE MÉDICAL A L'ARMÉE TAUX DE THC

---

Par Profil supprimé Postée le 25/06/2015 07:02

Bonjour, le 17 avril, un ami m'a proposé de fumer un joint avec lui, j'ai fumer environ 15 petites taff, j'ai une visite médical de l'armée le 7 juillet, cela se vera encore que j'ai fumer au test urinaire ou ils me refuseront ?

Merci

---

**Mise en ligne le 25/06/2015**

Bonjour,

Si les consommations que vous nous décrivez sont les seules que vous ayez eu depuis ce 17 avril, vous devriez être négatif au test de dépistage urinaire ou sanguin du THC. Vous pouvez consulter le tableau des délais de dépistage sur notre site.

Bonne continuation dans vos projets.

Cordialement.

---